

PIECES A FOURNIR

- Acte de naissance de moins de 3 mois (à la date du dépôt du dossier)
- Copie de vos pièces d'identité (carte d'identité, passeport, titre de séjour ou de résident, permis de conduire)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois des deux époux (facture EDF, téléphone, quittance de loyer, avis d'imposition ...)
- Copie des pièces d'identité des témoins (+ adresse et profession)
- Dans le cas où l'un des époux est mineur, consentement des parents

SI L'UN DES EPOUX EST ETRANGER

- Acte de naissance de moins de 6 mois (à la date du dépôt du dossier)
- Certificat de coutume (délivré par le consulat du pays d'origine)
- Certificat de célibat ou de capacité matrimoniale de moins de 3 mois (à la date du dépôt du dossier)

ENFANTS EN COMMUN

Livret de famille

--

CONTRAT DE MARIAGE

Attestation du notaire

--